

A PARTIR DE 14H

Après-midi sous la présidence de

Marie-Cécile DAMAVE, *Responsable Innovations et marchés, Agr'Idées*

Table ronde III

Défi climatique et transition agricole et alimentaire

« Les engagements agro-environnementaux d'atténuation du réchauffement climatique »

Hélène JUILLET-REGIS, *Maître de conférences, Thémis UM (EA 4333) - Le Mans Université.*

« L'adaptation des cultures au changement climatique : le cas particulier de la vigne »

Jocelyne CAYRON, *Maître de conférences, Centre de droit économique (EA 4224), Aix-Marseille Université. Directrice du Master Droit rural des affaires*

« Structuration des circuits alimentaires de proximité : leviers, freins et déploiement »

Elodie KACIOUI-MAURIN, *Maître de conférences, Aix-Marseille Université, CRET-LOG*
et Jennifer LAZZERI, *Maître de conférences, Aix-Marseille Université, CRET-LOG.*

« Le consommateur face au changement climatique : entre engagement et indifférence »

Audrey HANAN, *Maître de Conférences, Aix-Marseille Université, CRET-LOG,*
Jean-Louis MOULINS, *Professeur, Aix-Marseille Université, CRET-LOG.*

ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC



Renseignements et inscriptions :

Institut de Droit de l'Environnement et du Développement Durable
110 La Canebière - 13001 Marseille
Tel : 04 96 12 61 58
Mail : colloque.idedd@gmail.com
<https://idedd-facdedroit.univ-amu.fr/>

AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLES

Enjeux et défis du changement climatique



Vendredi 7 avril 2023

Amphithéâtre Jourdan

Faculté de droit et de science politique - 110 la Canebière 13001 Marseille

Journée organisée sous la direction scientifique de :

Virginie MERCIER,

Professeur à Aix-Marseille Université,

Directrice de l'Institut de Droit de l'Environnement et du Développement Durable, UR 4224.

PRÉSENTATION

Les derniers rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) lancent un avertissement très sérieux sur les conséquences inévitables du réchauffement climatique déjà visibles à l'heure actuelle. Il découle principalement de l'augmentation majeure des émissions de gaz à effet de serre (GES) depuis le milieu du XIX^{ème} siècle.

Aborder la question de l'agriculture et de l'alimentation durables sous le prisme du climat n'est donc pas un hasard. Tout d'abord, le secteur agricole est l'un des plus émetteurs de gaz à effet de serre. Ses méthodes traditionnelles ont un impact important sur l'environnement et sur le climat.

Mais le secteur agricole est aussi le premier à ressentir les effets du changement climatique. L'agriculture est en effet très vulnérable aux variations climatiques et, selon les régions du globe, certaines entreprises agricoles devront lutter contre la sécheresse alors que d'autres seront confrontées à l'excès de pluviométrie, ou à des gelées inhabituelles. Ces conséquences les exposent à des risques de perte de cultures, de diminution des rendements, de dégradation des terres et donc de perte de sécurité alimentaire. La sécurité alimentaire et l'agriculture sont ainsi confrontées à des défis majeurs découlant des changements climatiques, en raison notamment des impacts négatifs attendus sur la productivité et de la mise en œuvre de mesures sectorielles pour limiter le réchauffement de la planète.

L'agriculture et l'industrie agro-alimentaire sont ainsi mises au défi de répondre aux besoins des populations, mieux gérer les ressources et contribuer à la régénération des écosystèmes naturels. Au niveau international, les transitions engagées pour une meilleure santé des sols et des systèmes alimentaires plus durables visent à répondre en cohérence aux objectifs de sécurité alimentaire, de santé globale et d'atténuation du changement climatique.

Du fait de sa contribution aux émissions de gaz à effet de serre (GES), il est essentiel que le secteur agricole participe à l'effort d'atténuation global. Mais le secteur agricole est également un levier de lutte contre le réchauffement climatique et peut, en modifiant ses pratiques, aider à inverser le mouvement. Tous ces efforts ne serviront cependant à rien si nous ne modifions pas nos habitudes alimentaires, ainsi que nos circuits d'approvisionnement. En effet, une évolution des choix de consommation et des comportements s'impose vers davantage de modération, mais aussi de qualité, de naturalité et de proximité.

Ce colloque interdisciplinaire, qui réunit des juristes de spécialités différentes, des gestionnaires, ainsi que des responsables de terrain, tente de comprendre, innover, trouver des solutions afin de mettre en exergue les enjeux et défis que doivent relever les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation face au changement climatique.

PROGRAMME

08H45 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H30 ALLOCUTION D'OUVERTURE

Tatiana de WILLIENCOURT, *Directrice du Fonds Epicurien*,
Marie-Luce DEMEESTER, *Professeur émérite, Aix Marseille Université, UR 4224*,
et Virginie MERCIER, *Professeur, Directrice de l'Institut de Droit de l'Environnement et du Développement Durable, Aix Marseille Université, UR 4224*.

Matinée sous la présidence de

Sylvie LEBRETON-DERRIEN, *Maître de conférences en droit privé, HDR, Thémis UM (EA 4333) - Le Mans Université*

A PARTIR DE 09H45

Table ronde I

Les enjeux climatiques en matière d'agriculture et d'alimentation

« One Health », climat, alimentation : vers une approche intégrée

Marie-Cécile DAMAVE, *Responsable Innovations et marchés, Agr'Idées*

Les enjeux sanitaires d'une agriculture durable face aux changements climatiques

Guyène NICOLAS, *Maître de conférences HDR en droit public, UMR 7268 ADES*

ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

A PARTIR DE 11H15

Table ronde II

Le défi de l'agriculture climato-durable face au libre-échange mondialisé

L'entreprise agricole au cœur du libre-échange mondialisé

Sylvie LEBRETON-DERRIEN, *Maître de conférences en droit privé, HDR, Thémis UM (EA 4333) - Le Mans Université*

Les nouveaux traités de libre-échange de l'Union européenne face au défi climatique

Sabrina ROBERT-CUENDET, *Professeur de droit public, Thémis UM (EA 4333) - Le Mans Université (Membre du comité d'experts chargés d'étudier les incidences climatiques et environnementales du traité CETA)*.

ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC